



Syndicat Départemental UNSA-Territoriaux de Saône-et-Loire  
Annexe au COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 12 décembre 2025 à Gueugnon

## Comptes de résultat

### Bilan simplifié avant répartition

Actif immobilisé	0	0	Fonds syndicaux	0	3922,42
Actif incorporel	0	0	Réserves	3922,41	3024,7
Actif corporel	0	0	Report à nouveau	0	-3038,92
Actif Financier	0	0	Résultat de l'exercice		
Actif Circulant	0	0			
Stocks et fournitures			Provisions pour risque et charges	0	
Créances			Fonds dédiés	0	
Disponibilités	3922,41	3958,2	Dettes		
			Dettes financières	0	
			Dettes diverses	0	
Compte de régularisation ACTIF	3922,41		Comptes de régularisation PASSIF	3922,42	
Total		3958,2	Total		3908,2

### Compte de résultat simplifié

Charges		Produit	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Trajet+repas	532,68	Subvention	2229,7
Goodies	1019,4	Adhésion	795
Repas assemblée	509,75		
Hébergement	100		
Divers	277,09		
Don	200		
Cotisation Fédération	400		
Total	3038,92	Total	3024,7

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de -14,22€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit d'un montant équivalent.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

## 1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat. -- continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations Le fait génératrice de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

## 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles : Néant

Valeur brute : Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Disponibilités Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

## 3 : FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1 - Le Syndicat a fait l'acquisition de goodies et fait imprimer des tracts et des affiches pour un montant de 1 019,40€

2 - Le Syndicat a pris en charge les frais de déplacements et de repas des adhérents pour un montant net de 509,75 €.

3 - Le syndicat a fait un don de 200 € à la section UNSA de Mayotte après la tempête du 14 décembre 2024

4 - Le Syndicat a reversé 400,00 € à la fédération au titre des cotisations perçues.

## 4 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

## 5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils :

Cotisations reçues	795,00 €
Reversement de cotisations	- 400,00 €
Subventions reçues	2 229,70 €
Autres produits d'exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers perçus	0,00 €
Total des ressources	3 024,70 €

## 6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Le Syndicat a bénéficié d'un financement public de la part du Centre de Gestion de Saône-et-Loire. Il s'agit d'une compensation annuelle cumulant à la fois les frais de location d'équipement des locaux et la subvention représentative des frais d'équipement et de fonctionnement.

## 7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

## 8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Néant.

## budget prévisionnel 2026

CHARGES	TOTAL	PRODUITS	TOTAL
<i>I. Charges directes affectées à l'action</i>		<i>I. Ressources directes affectées à l'action</i>	
62 - Autres services extérieurs		11 - Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	
	4 450,00 €		3 855,40 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Report à nouveau (solde créditeur)	3 855,40 €
		<b>74- Subventions d'exploitation(1)</b>	
Publicité, publication	2 000,00 €		2 729,70 €
Déplacements, missions, réceptions	2 000,00 €	Subvention UR	500,00 €
Frais Postaux	0,00 €	Autres établissements publics	2 229,70 €
Cotisations	450,00 €		
Services bancaires	0,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>900,00 €</b>
65- Autres charges de gestion courante	100,00 €	- Autres produits de gestion courante	900,00 €
Subventions reversées	0,00 €		
	0,00 €		
<b>Total des charges</b>	<b>4 550,00 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>7 485,10 €</b>

La commission de contrôle aux comptes :



Michel PORTUGAL

Patricia MAUBLANC

